

## Liste récapitulative des délibérations

### Séance du quatorze Avril deux mil vingt cinq

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	CDC2025006	Vote du compte financier unique 2024- budget SPANC – 445 Accepté à l'unanimité
2	CDC2025007	Affectation du résultat - SPANC Accepté à l'unanimité
3	CDC2025008	Frais de personnel du SPANC Accepté à l'unanimité
4	CDC2025009	Vote du Budget SPANC Accepté à l'unanimité
5	CDC2025010	Vote du compte financier unique 2024- Budget Général - 444 Accepté à l'unanimité
6	CDC2025011	Taxes directes locales Accepté à la majorité
7	CDC2025012	Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2025 Accepté à l'unanimité
8	CDC2025013	Fixation du produit de la taxe GEMAPI Accepté à l'unanimité
9	CDC2025014	Subventions Accepté à l'unanimité

10	CDC2025015	Affectation du résultat - Budget Général Accepté à l'unanimité
11	CDC2025016	Vote du Budget Général Accepté à l'unanimité
12	CDC2025017	Participation au capital social de la SCIC Cosne Abattoir du Haut Val de Loire Accepté à la majorité
13	CDC2025018	Demande de subvention CAF - Projet Web Radio Accepté à l'unanimité



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	29

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 03/06/2025  
Et  
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 03/06/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVALT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVALT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand  
Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025006Bis – Vote du compte financier unique 2024- budget SPANC – 445**  
(Remplace la délibération CDC2025006 pour erreur matérielle)

*Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026*

*Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;*

*Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du budget SPANC de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise ;*

*Vu le CFU pour l'année 2024 du budget SPANC de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise ;*

*Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;*

*Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;*

*Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;*

*Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le conseil communautaire élit son Président. Dans ce cas, le Président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;*

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03/06/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC20250006B-DE



**Considérant**, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

**Considérant** que, dans ce cadre, Le Président, a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de M. CHARACHE Jean-Luc - Vice-Président en charge du SPANC;

**Considérant** le CFU présenté et résumé comme suit par le Président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	0.00 €	87 873.66 €	87 873.66 €
	Recettes réalisées	0.00 €	54 922.50 €	54 922.50 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0.00 €	92 600.00 €	92 600.00 €
	Dépenses réalisées	0.00 €	7 188.80 €	7 188.80 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0.00 €	47 733.70 €	47 733.70 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0.00 €	4 726.34 €	4 726.34 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	0.00 €	52 460.04 €	52 460.04 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	0.00 €	52 460.04 €	52 460.04 €

*Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,*

*Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- **Donne pouvoir** au Président, pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En CDC le 15/04/2025  
Le Président,  
M. CHARACHE Jean-Luc

La Secrétaire,  
Mme VASICEK Monique



A handwritten signature in black ink, which appears to be "Monique", written over a large 'X' mark.

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président, Jean-Paul DOUSSET,  
A Sancergues, le 14/04/2025  
Le Président, Jean-Paul DOUSSET,



Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de membres présents : 23  
Nombre de suffrages exprimés : 23  
VOTES : Pour : 23  
Contre : 0  
Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Sancergues, le 14/04/2025

Date de convocation : 08/04/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président	
Monsieur CHARACHE Jean-Luc, Vice-Président	
Monsieur VIGNEL Joël, Vice-Président	
Madame MENARD Francine, Vice-Présidente	
Madame VASICEK Monique, Vice-Présidente	
Monsieur AMIOT Jean Christophe	
Monsieur AUCLERC Thierry	
Madame BLANCHÉ CHEVALIER Chantal	
Monsieur BOLNOT Yves	Absent excuse procuration à M. EGROT
Monsieur CHAPELIER Bruno	Absent excuse procuration à M. CHARACHE
Monsieur DE CHOULOT Etienne	
Monsieur DE LEO Claudio	Absent excuse procuration à M. de CHOULOT
Monsieur DE ROLLAN DALLON Jacques	

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

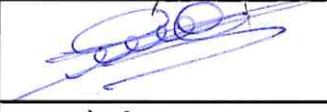
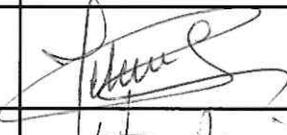
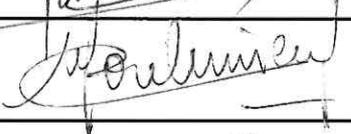
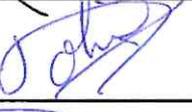
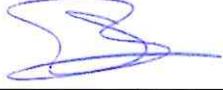
Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025006-DE



## ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur DEBONO Yves	
Monsieur DECOUT Jacques	Absent excuse précurator à M. DELAVAUULT
Monsieur DELAVAUULT André	
Monsieur DUPREZ Thierry	
Monsieur EGROT Gérard	
Madame GARNAUD Aurélie	
Monsieur LE CAM Olivier	Absent excuse précurator à M. SERVOIS
Monsieur MALLERON Dominique	
Monsieur MAZABRAS Jean-Claude	Absent
Madame METENIER Martine	
Madame MOULINNEUF Christine	
Monsieur PASQUE Jean-François	
Monsieur POLICARD Philippe	
Madame ROGER Stéphanie	
Madame SEILLIER Sophie	Absente excuse précurator à M <sup>me</sup> JERNEAU
Monsieur SERVOIS Bertrand	
Madame TRINQUET Simone	Absente excuse précurator à M <sup>me</sup> MENARD

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025006-DE



## ARRETE ET SIGNATURES

Madame VERNEAU Marie-Pierre



Certifié exécutoire par le Président, Jean-Paul DOUSSET, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/2025 et de la publication le 17/04/2025

A Sancergues, le 17/04/2025

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025006-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 17/04/2025

Et  
**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents :** M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es) :** Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOU Jacques à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme VASICEK Monique

**CDC2025007 – Affectation du résultat - SPANC**

*Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :*

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	47 733, 70
B. Résultats antérieurs reportés	<b>4 726,34</b>
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : C. = A. + B. (hors reste à réaliser)</b>	<b>52 460,04</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	0
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0
<b>Besoin de financement F.= D. + E.</b>	<b>0</b>
<b>AFFECTATION = C.=G.+H.</b>	<b>52 460,04</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b>	
<b>G.= au minimum couverture du besoin de financement F.</b>	
<b>3) Report en exploitation R 002</b>	<b>52 460,04</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 15/04/2025

Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025007-DE

République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 16/04/2025  
Et  
**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025008 – Frais de personnel du SPANC**

*Considérant le temps passé par le secrétariat sur le budget SPANC,*

*Après en avoir délibéré, Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, majorité ou pas d'un montant de 5600,00 € basé sur 4h/semaine comme inscrit au budget primitif 2025.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En CDC le 15/04/2025  
Le Président,  
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,  
Mme VASICEK Monique

  
Communauté de Communes  
18140 SANCERGUES  
Berry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 17/04/2025  
Reçu en préfecture le 17/04/2025  
Publié le 17/04/2025  
ID : 018-200032514-20250414-CDC2025008-DE

République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	29

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 17/04/2025

Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOU Jacques à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025009 – Vote du Budget SPANC**

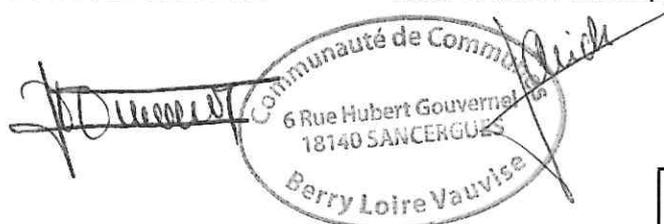
*Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget SPANC (445) 2025 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 139 200,00 EUR et en section d'investissement à 0 EUR, l'approuve à l'unanimité (29 Pour et 1 Abstention : M. DEBONO).*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En CDC le 15/04/2025

Le Président  
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire  
Mme VASICEK Monique



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025009-DE

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président, Jean-Paul DOUSSET,  
A Sancergues, le 14/04/2025  
Le Président, Jean-Paul DOUSSET,



Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de membres présents : 23  
Nombre de suffrages exprimés : 29  
VOTES : Pour : 29  
          Contre : 0  
          Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.  
A Sancergues, le 14/04/2025

Date de convocation : 08/04/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président	
Monsieur CHARACHE Jean-Luc, Vice-Président	
Monsieur VIGNEL Joël, Vice-Président	
Madame MENARD Francine, Vice-Présidente	
Madame VASICEK Monique, Vice-Présidente	
Monsieur AMIOT Jean Christophe	
Monsieur AUCLERC Thierry	
Madame BLANCHÉ CHEVALIER Chantal	
Monsieur BOLNOT Yves	Absent excuse procuration à M. EGROT
Monsieur CHAPELIER Bruno	Absent excuse procuration à M. CHARACHE
Monsieur DE CHOULOT Etienne	
Monsieur DE LEO Claudio	Absent excuse procuration à M. DE CHOULOT
Monsieur DE ROLLAN DALLON Jacques	

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

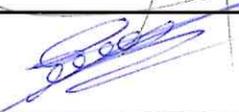
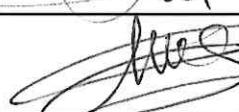
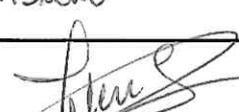
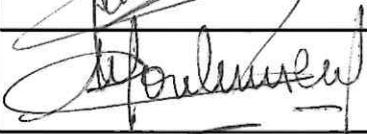
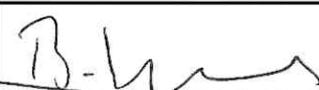
Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025009-DE



## ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur DEBONO Yves	
Monsieur DECOUT Jacques	Absent excuse procuration à M. DELAVAUULT
Monsieur DELAVAUULT André	
Monsieur DUPREZ Thierry	
Monsieur EGROT Gérard	
Madame GARNAUD Aurélie	
Monsieur LE CAM Olivier	Absent excuse procuration à M. SERVOIS
Monsieur MALLERON Dominique	
Monsieur MAZABRAS Jean-Claude	Absent
Madame METENIER Martine	
Madame MOULINNEUF Christine	
Monsieur PASQUE Jean-François	
Monsieur POLICARD Philippe	
Madame ROGER Stéphanie	
Madame SEILLIER Sophie	Absente excuse procuration à Mme JERNEAU,
Monsieur SERVOIS Bertrand	
Madame TRINQUET Simone	Absente excuse procuration à Mme MENARD

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025009-DE



## ARRETE ET SIGNATURES

Madame VERNEAU Marie-Pierre



Certifié exécutoire par le Président, Jean-Paul DOUSSET, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/25, et de la publication le 17/04/2025

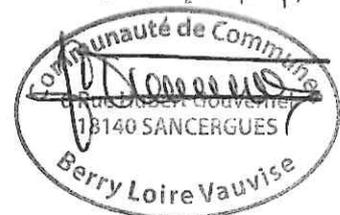
A Sancergues, le 17/04/2025

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025009-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	29

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 05/06/2025  
Et  
**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 05/06/2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025010Bis – Vote du compte financier unique 2024- Budget Général – 444**  
(Remplace la délibération CDC2025010 pour erreur matérielle)

*Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026*

*Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;*

*Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du Budget Général de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise ;*

*Vu le CFU pour l'année 2024 du Budget Général de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise ;*

*Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;*

*Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;*

*Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;*

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 05/06/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC20250010B-DE



*Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le conseil communautaire élit son président. Dans ce cas, le Président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;*

*Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;*

*Considérant que, dans ce cadre, Le Président, a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de M. VIGNEL Joël – 1<sup>er</sup> Vice-Président ;*

*Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le Président de séance :*

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	241 146.73 €	1 307 575.82 €	1 548 722.55 €
	Recettes réalisées	123 959.91 €	1 354 686.10 €	1 478 646.01 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	210 000.00 €	1 470 438.25 €	1 680 438.25 €
	Dépenses réalisées	135 629.62 €	1 268 692.24 €	1 404 321.86 €
	Restes à réaliser	7 000.00 €	0.00 €	7 000.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-11 669.71 €	85 993.86 €	74 324.15 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-31 146.73 €	162 862.43 €	131 715.70 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-42 816.44 €	248 856.29 €	206 039.85 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-7 000.00 €	0.00 €	-7 000.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-49 816.44 €	248 856.29 €	199 039.85 €

*Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,*

*Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- **Donne pouvoir** au Président, pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En CDC le 15/04/2025

Le Président,  
M. VIGNEL Joël

La Secrétaire,  
Mme VASICEK Monique





Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 05/06/2025



ID : 018-200032514-20250414-CDC20250010B-DE

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président, Jean-Paul DOUSSET,  
A Sancergues, le 14/04/2025  
Le Président, Jean-Paul DOUSSET,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Sancergues, le 14/04/2025

Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de membres présents : 23  
Nombre de suffrages exprimés : 29  
VOTES : Pour : 29  
Contre : 0  
Abstention : 1

Date de convocation : 08/04/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président	
Monsieur CHARACHE Jean-Luc, Vice-Président	
Monsieur VIGNEL Joël, Vice-Président	
Madame MENARD Francine, Vice-Présidente	
Madame VASICEK Monique, Vice-Présidente	
Monsieur AMIOT Jean Christophe	
Monsieur AUCLERC Thierry	
Madame BLANCHÉ CHEVALIER Chantal	
Monsieur BOLNOT Yves	Absent excuse procuration à M. EGROT
Monsieur CHAPELIER Bruno	Absent excuse procuration à M. CHARACHE
Monsieur DE CHOULOT Etienne	
Monsieur DE LEO Claudio	Absent excuse procuration à M. de CHOULOT
Monsieur DE ROLLAN DALLON Jacques	

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

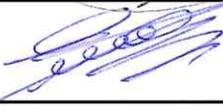
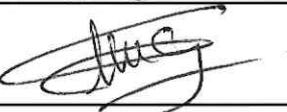
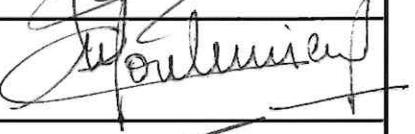
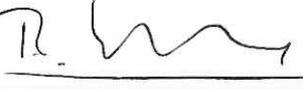
Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID : 018-200032514-20250414-CDC2025010-DE

## ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur DEBONO Yves	
Monsieur DECOUT Jacques	Absent excuse procuration à M. DELAVault
Monsieur DELAVault André	
Monsieur DUPREZ Thierry	
Monsieur EGROT Gérard	
Madame GARNAUD Aurélie	
Monsieur LE CAM Olivier	Absent excuse procuration à M. SERVOIS
Monsieur MALLERON Dominique	
Monsieur MAZABRAS Jean-Claude	Absent
Madame METENIER Martine	
Madame MOULINNEUF Christine	
Monsieur PASQUE Jean-François	
Monsieur POLICARD Philippe	
Madame ROGER Stéphanie	
Madame SEILLIER Sophie	Absente excusée procuration à Mme JERNEAU
Monsieur SERVOIS Bertrand	
Madame TRINQUET Simone	Absente excusée procuration à Mme MENARD

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID : 018-200032514-20250414-CDC2025010-DE

## ARRETE ET SIGNATURES

Madame VERNEAU Marie-Pierre



Certifié exécutoire par le Président, Jean-Paul DOUSSET, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/2025 et de la publication le

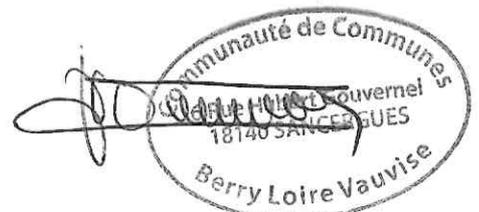
A Sancergues, le 17/04/2025

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025010-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	27

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 23
Contre : 4
Abstention : 3

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 15/04/2025

Et

**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 15/04/2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAUULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAUULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand  
Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025011 – Taxes directes locales**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),*

*Vu l'article 1640 C du Code Général des Impôts,*

*Vu le budget primitif de l'exercice 2025,*

*Considérant qu'il convient de prendre une décision de principe pour fixer le taux de la fiscalité locale,*

*Considérant les bases d'impositions qui lui ont été notifiées par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Cher pour 2025,*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide, à la majorité (23 Pour; 3 Absentions : Mme GARNAUD, M. AMIOT, M. DEBONO et 4 contre : M. de CHOULOT et son pouvoir pour M. DE LÉO, M. DELAVAUULT et son pouvoir pour M. DECOUT) de fixer le taux des taxes comme suit :*

- *Taxe foncière (bâti) :* **2,10%**
- *Taxe foncière (non bâti) :* **3,74%**
- *Taxe d'habitation additionnelle :* **2,74%**
- *Cotisation foncière des entreprises :* **3,64%**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

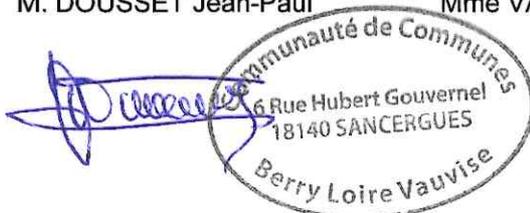
En CDC le 15/04/2025

Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique



Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025011-DE





EPCI : 240 BERRY LOIRE VAUVISE

18

DEPARTEMENT :

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE BAUGY

N° 1259 EPCI (1)

TAUX

FDL

2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC20250111-DE

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2024 1	Taux de référence pour 2025 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	5 571 589	2,06		5 681 000	117 029	2,10	119 301
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 135 364	3,67		1 150 000	42 205	3,74	43 010
Taxe d'habitation additionnelle	1 506 768	2,69		1 486 000	39 973	2,74	40 716
CFE additionnelle	1 272 142	3,57		1 288 000	45 982	3,64	46 883
CFE unique ou de zone	>>>	>>>	>>>	0	0		
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux CFE plafonné pour 2025	>>>		Total de la fiscalité additionnelle		245 189	Total	249 910
			Total des CFE unique, de zone et éolienne		0		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Produits attendus
Taxe foncière bâtie additionnelle		2,10	
Taxe foncière non bâtie additionnelle	$250\ 093 = 1.020000$	3,74	
Taxe d'habitation additionnelle		2,74	
CFE additionnelle		3,64	
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2025 (11)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	(14) Durée retenue en cas d'intégration progressive des taux
CFE unique ou de zone	>>>	>>>	
CFE éolienne	>>>	>>>	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
68 823	0	0	0	38 776	0	0	107 599

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2025	=	357 509
249 910		107 599		

À BOURGES

Le 18 MARS 2025

Pour la Direction des Finances Publiques  
ISABELLE PHEULPIN

À Sancerques

Le 14/04/2025

Pour le Groupement,  
Jean-Paul DOUSSET





EPCI :

240 BERRY LOIRE VAUVOISE

DEPARTEMENT :

18

FINANCES PUBLIQUES

TRÉSORERIE OU SGC :

SGC DE BAUGY

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025011-DE



N° 1259 EPCI (2)

TAUX

FDL

2025

## ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

## IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER	
<b>Taxe foncière bâtie :</b>		<b>Taxe foncière bâtie :</b>		a. Éoliennes et hydroliennes	0
a. Personnes de condition modeste	0	a. Par le conseil communautaire	0	b. Centrales électriques	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	820 953	c. Centrales photovoltaïques	0
c. Locaux industriels	11 323	<b>Taxe foncière non bâtie :</b>		d. Centrales hydrauliques	0
d. Logements sociaux	23	a. Par le conseil communautaire	0	e. Transformateurs électriques	0
<b>Taxe foncière non bâtie</b>	0	b. Par la loi (terres agricoles)	281 043	f. Stations radioélectriques	0
<b>Taxe d'habitation :</b>		c. Par la loi (autres)	0	g. Installations gazières et autres	0
a. Dotations pour perte de THLV	0	<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>		<b>5. RÉFORMES FISCALES</b>	
b. Mayotte	>>>	a. Par le conseil communautaire	0	a. TVA prév. (compensation TH)	68 823
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>		b. Par la loi	896 672	b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	0	<b>3. BASES DE TAXE D'HABITATION</b>		c. DTCE (Métropole de Lyon)	>>>
b. Base minimum	2 087	a. Résidences secondaires et assimilées	1 486 000	<b>6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH</b>	
c. Locaux industriels	25 343	b. Logements vacants soumis à la THLV	0	a. 75% moyenne nationale	6,73
d. Autres allocations	0	c. Bases dégrévées hors locaux vacants	44 880	b. Taux maximum	3,14
		d. Bases dégrévées locaux vacants	0		

## 7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

## 7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS

	CFE unique ou de zone	CFE éolienne
<b>Taux maximum :</b>		
a. De droit commun	>>>	>>>
b. Dérogatoire	>>>	>>>
c. Avec rattrapage	>>>	>>>
d. Avec capitalisation	>>>	>>>
e. Avec majoration spéciale	>>>	>>>

**Taux moyens pondérés :**

- a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie  
b. En cas de changement de périmètre

## 7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES

- a. Taxe foncière bâtie  
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie

## 7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE

- a. Taux moyen communal de 2024 au niveau national  
b. Taux plafond de 2025

## 7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

**Taux moyens des taxes foncières de 2024 :**

- a. au niveau national  
b. au niveau de l'EPCI

**Taux maximum de la majoration spéciale****8. DIMINUTION SANS LIEN****Année antérieure à 2025 au titre de laquelle...**

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée  
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

**Taux moyens de référence au niveau national :**

- a. Taxe foncière bâtie  
b. Taxe foncière non bâtie

>>>  
>>>CFE unique/de zone  
>>>  
>>>  
>>>39,74  
51,08

République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 6

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 15/04/2025  
Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 15/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025012 – Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2025**

*Considérant le montant réclamé par le SICTREM de Baugy, et afin d'assurer l'équilibre financier de la compétence, le taux doit être ajusté en conséquence.*

*Sur proposition de la commission budget, après en avoir délibéré, à l'unanimité (24 Pour; 6 Absentions : M. CHARACHE et son pouvoir pour M. CHAPELIER, M. DEBONO, M. DELAVault et son pouvoir pour M. DECOUT, M. MALLERON) le Conseil Communautaire prend acte du taux de 17,37 % pour l'année 2025.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 15/04/2025

Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique



Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025012-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 17/04/2025  
Et  
**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents :** M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es) :** Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme VASICEK Monique

**CDC2025013 – Fixation du produit de la taxe GEMAPI**

*Le Président de la Communauté de Communes expose les dispositions de l'article 1530 bis du code général des impôts permettant au Conseil Communautaire d'instituer une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.*

*Le Conseil Communautaire prend connaissance des tableaux de répartition transmis par les divers syndicats et fournis en annexe,*

*Vu l'article 1530 bis du code général des impôts,*

*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

**DECIDE** d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 94 468,13 € selon la décomposition suivante :

- 18 951,77 € au titre du SIRVAA
- 181,54 € au titre du SIVY
- 5334,82 € au titre de l'EPL
- 70 000,00 € au titre du PAIC de Nevers (le montant maximum ayant été retenu)

**CHARGE** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 15/04/2025

Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE

## SIRVAA - Appel à cotisation selon le budget prévisionnel 2025

Version de travail  
V2 du 18 février 2025

Envoyé en préfecture le 17/04/2025  
Reçu en préfecture le 17/04/2025  
Publié le 17/04/2025  
ID : 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE

Appel à cotisation 2025
<b>140 000,00 €</b>

Linéaire de Berges	Surface de bassin versant	Population
25%	25%	50%

Clé de répartition :

Communauté de communes	Critère longueur de berge		Critère surface de bassin versant		Critère population		Part de la collectivité	Appel à cotisation 2025
	Nombre de communes concernées	Somme des longueurs de berges sur la collectivité (m)	Poids de la collectivité	Surface de la collectivité dans le SIRVAA (km <sup>2</sup> )	Poids de la collectivité	Somme des populations corrigées communales		
Berry Loire Vauvise	14	295,469	15,71%	183,003	18,13%	2 818,00	10,15%	18 951,77 €
La Septaine	5	63,758	3,39%	40,241	3,99%	439,00	1,58%	3 689,07 €
Les Terres du Haut Berry	4	2,630	0,14%	32,272	3,20%	504,00	1,82%	2 439,40 €
Les Trois Provinces	9	330,756	17,58%	155,043	15,36%	3 780,17	13,62%	21 065,64 €
Pays de Nérondes	7	98,190	5,22%	63,770	6,32%	1 724,17	6,21%	8 387,39 €
Pays Fort - Sancerrois - Val de Loire	26	577,084	30,68%	305,036	30,22%	11 226,08	40,45%	49 631,94 €
Portes du Berry, entre Loire et Val d'Aubois	12	513,363	27,29%	229,879	22,78%	7 259,56	26,16%	35 834,79 €
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>1881,251</b>	<b>100,00%</b>	<b>1009,24</b>	<b>100,00%</b>	<b>27751,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>140 000,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 018-200078491-20241210-PVCS10122024-AJ

SLOW

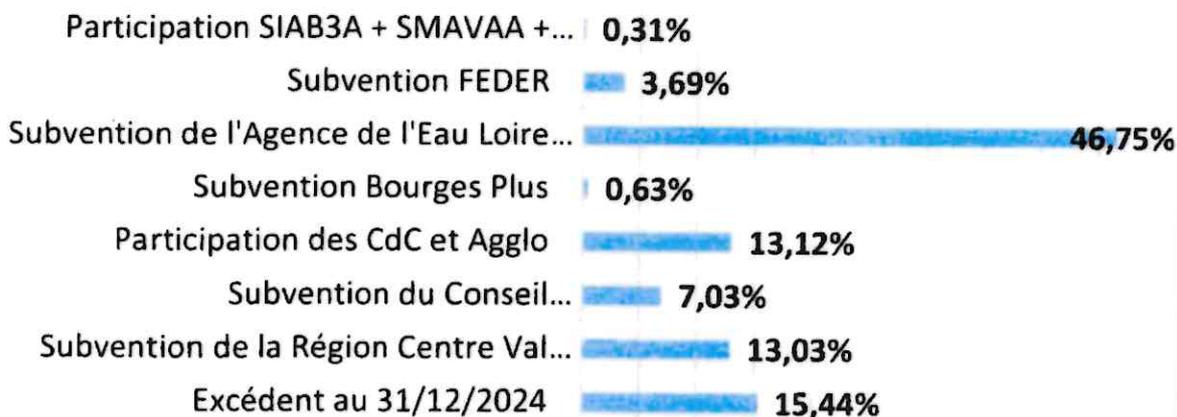
## RECETTES 2025

### En ce qui concerne les recettes

#### ⬇ En fonctionnement = 1 295 644,25 €

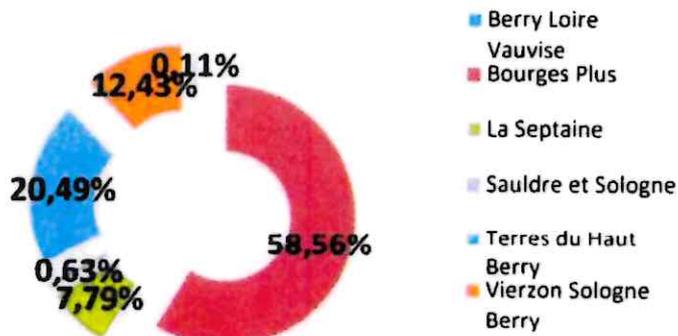
- Excédent au 31/12/2024 = 200 000,00 €
- Subvention Région Centre Val de Loire = 168 825,70 €
- Subvention Conseil Départemental du Cher = 91 126,84 €
- Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne = 605 722,70 €
- Subvention FEDER = 47 769,11 €
- Participation des Communautés de Communes et d'Agglomération = 170 000,00 €
- Subvention Bourges Plus = 8 200,00 €
- Participation SIAB3A + SMAVAA + SIRAH Concert'Eau = 3 999,90 €

### Recettes de fonctionnement



La participation des Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération du SIVY aux dépenses de fonctionnement est prévue pour l'année 2025 comme suit :

Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération	Montant de la cotisation
BERRY LOIRE VAUVISE	181.54 €
BOURGES PLUS	99 551,97 €
LA SEPTAINE	13 235,03 €
SAULDRE ET SOLOGNE	1 066,63 €
TERRES DU HAUT BERRY	34 838,92 €
VIERZON SOLOGNE BERRY	21 125,85 €



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 03/04/2023**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	26	30

Vote
A l'unanimité
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Le : 07/04/2023  
Et  
Publication ou notification du :  
07/04/2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 27/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 27/03/2023.

**Présents :** M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MENARD Francine, METENIER Martine, ROGER Stéphanie, TRINQUET Simone, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MALLERON Dominique, MAZABRAS Jean-Claude, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es) :** Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MOULINNEUF Christine à M. AUCLERC Thierry, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, MM : DECOU Jacques à M. DELAVault André, SERVOIS Bertrand à M. LE CAM Olivier

Absent(s) : Mme GARNAUD Aurélie

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme VASICEK Monique

**CDC2023021 – Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) - Travaux des Vals de Loire dans la Nièvre, le Cher et le Giennois**

*Dans le prolongement du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention sur la période 2019-2022 des Vals de Loire dans la Nièvre, le Cher et le Giennois, l'Etablissement Public Loire (EPL) s'est positionné pour assurer l'animation de la construction du PAPI travaux s'étalant sur la période 2023 -2029.*

*Les actions retenues sur notre territoire sont :*

Libellé de l'action	Budget par année (en € TTC)							Budget total (en € TTC)
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2023-2029
<b>Axe 0</b>								
Animation et suivi de la mise en oeuvre du PAPI (1,5 ETR/an)	1 195,88 €	2 391,75 €	2 391,75 €	2 391,75 €	2 391,75 €	2 391,75 €	1 195,88 €	14 350,51 €

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 018-200032514-20230403-CDC2023021-DE



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE



Axe 1

Enquête perception du risque		381,43 €			381,43 €		380,00 €	1 142,86 €
Evènement de sensibilisation		571,43 €						571,43 €
Sorties découvertes/artistiques					1 142,86 €		1 142,86 €	2 285,71 €
Formation équipes municipales					1 000,00 €			1 000,00 €
Exercice sur table					571,43 €			571,43 €
								- €
Sensibilisation agricole								- €
Sensibilisation acteurs bâtiment								- €
Sensibilisation acteurs tourisme								- €
Plaquettes thématiques			228,57 €	228,57 €	228,57 €	457,14 €		1 142,86 €
Livret pédagogique		428,57 €						428,57 €
Vidéo motion design			428,57 €	428,57 €				857,14 €
								- €
RDC		500,00 €						500,00 €
Visualisation PHEC				500,00 €	500,00 €			1 000,00 €
Accompagnement à la réalisation, l'actualisation des DiCRIM, et l'impression de documents d'information préventive		223,00 €	223,00 €	223,00 €	223,00 €	223,00 €		1 115,00 €
<b>TOTAL</b>	- €	<b>2 104,43 €</b>	<b>880,14 €</b>	<b>1 380,14 €</b>	<b>4 047,29 €</b>	<b>680,14 €</b>	<b>1 522,86 €</b>	<b>10 615,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 018-200032514-20230403-CDC2023021-DE



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE



Axe 5

Diag logement			545,00 €	545,00 €	545,00 €	545,00 €	540,00 €	2 720,00 €
								- €
Autodiag activités économiques		119,13 €	89,35 €	89,35 €	89,35 €	89,35 €		476,53 €
Diag Bât public				3 125,00 €				3 125,00 €
Autodiag patrimoine		142,86 €			142,86 €			285,71 €
Vulnérabilité réseaux								- €
Déchets post-inondation		714,29 €	1 428,57 €	714,29 €				2 857,14 €
Travaux logement								- €
								- €
<b>TOTAL</b>	- €	<b>976,28 €</b>	<b>2 062,92 €</b>	<b>4 473,64 €</b>	<b>777,21 €</b>	<b>634,35 €</b>	<b>540,00 €</b>	<b>9 464,39 €</b>

Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Coût global
<b>TOTAL</b>	1 195,88 €	5 472,46 €	5 334,82 €	8 245,53 €	7 216,24 €	3 706,24 €	540,00 €	34 429,90 €

Le conseil Communautaire, sur proposition du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
-Approuve l'adhésion de de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise au PAPI travaux pour la période 2023-2029 avec la participation financière aux actions ci-dessus dans les limites financières indiquées.

-Autorise le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En CDC le 07/04/2023  
Le Président,  
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,  
Mme VASICEK



Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 018-200032514-20230403-CDC2023021-DE



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	27	30

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 27
Contre : 3
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 14/12/2023

Et  
**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 14/12/2023**

L'an deux mil vingt-trois, le onze Décembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE PRECY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 05/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de communes le 05/12/2023.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, SEILLIER Sophie, TRINQUET Simone, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MALLERON Dominique, MAZABRAS Jean-Claude, PASQUE Jean-François, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, MM : DECOUT Jacques à M. DELAVault André, POLICARD Philippe à M. MAZABRAS Jean-Claude  
**Absent(s)** : M. BOLNOT Yves

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal

**CDC2023042 – Adhésion au PAIC - Plateforme de proximité de Nevers**

Monsieur Le Président présente le *Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun (PAIC)* et notamment la *plateforme de proximité de Nevers pour la gestion des Dignes de Loire*.

Il en résulte qu'un co-financement entre les intercommunalités, les Régions, les Départements, le Fond de prévention des risques naturels majeurs et le fond de compensation de l'Etat serait plus favorable à un financement seul car il réduirait la part de l'ensemble des EPCI de 609 100,00€ à 461 850,00€ permettant selon la clé de répartition choisie, d'abaisser la part de financement de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise de 100 000,00€ à une variation de coût entre 44 000,00€ et 70 000,00€.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à la majorité (27 Pour et 3 Contre : Mme BLANCHÉ CHEVALIER, M. DE LEO et Mme VERNEAU) :

- Décide d'adhérer au PAIC et de rejoindre la plateforme de Nevers
- Dit qu'il conviendra d'inscrire la dépense au budget dès 2024
- Autorise M. Le Président à signer tous les documents nécessaires afférents à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 14/12/2023

Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,

Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal



Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le 14/12/2023

ID : 018-200032514-20231211-CDC2023042-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 17/04/2025

Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025014 – Subventions**

Sur proposition de la commission budget, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'octroyer les subventions suivantes :

Association Herry Bambelle	9393,00 €
Université rurale	1000,00 €
Fédération des Œuvres Laïques	1000,00 €
Association sportive du college (STEP)	800,00 €

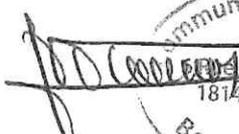
Les crédits seront inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En CDC le 15/04/2025

Le Président,  
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,  
Mme VASICEK Monique


Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025014-DE

République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 17/04/2025

Et  
**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand  
Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025015 – Affectation du résultat - Budget Général**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	85 993,86
B. Résultats antérieurs reportés	162 862,43
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : C. = A. + B. (hors reste à réaliser)</b>	<b>248 856,29</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 42 816,44
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 7 000,00
<b>Besoin de financement F.= D. + E.</b>	<b>49 816,44</b>
<b>AFFECTATION = C.=G.+H.</b>	<b>248 856,29</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b>	
<b>G.= au minimum couverture du besoin de financement F.</b>	<b>49 816,44</b>
<b>3) Report en exploitation R 002</b>	<b>199 039,85</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 15/04/2025

Le Président,

M.DOUSSET Jean-Paul

Le Secrétaire,

Mme VASICEK Monique

  
 Hubert Gouvernel  
 18140 SANCERQUES  
 Berry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025015-DE

République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 3

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 17/04/2025

Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOU Jacques à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025016 – Vote du Budget Général**

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget général de la Communauté de Commune (444) 2024 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 528 529,67 EUR et en section d'investissement à 230 816,44 EUR, l'approuve à l'unanimité (27 Pour et 3 Abstentions : M. DEBONO, M. DELAVault et son pouvoir pour M. DECOU).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En CDC le 15/04/2025

Le Président,  
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,  
Mme VASICEK Monique



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025017-DE

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président, Jean-Paul DOUSSET,  
A Sancergues, le 14/04/2025  
Le Le Président, Jean-Paul DOUSSET,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.  
A Sancergues, le 14/04/2025

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

31  
23  
27  
27  
0  
3

Date de convocation : 08/04/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président	
Monsieur CHARACHE Jean-Luc, Vice-Président	
Monsieur VIGNEL Joël, Vice-Président	
Madame MENARD Francine, Vice-Présidente	
Madame VASICEK Monique, Vice-Présidente	
Monsieur AMIOT Jean Christophe	
Monsieur AUCLERC Thierry	
Madame BLANCHÉ CHEVALIER Chantal	
Monsieur BOLNOT Yves	Absent excuse procuration à M. EGROT
Monsieur CHAPELIER Bruno	Absent excuse procuration à M. CHARACHE
Monsieur DE CHOULOT Etienne	
Monsieur DE LEO Claudio	Absent excuse procuration à M. de CHOULOT
Monsieur DE ROLLAN DALLON Jacques	

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

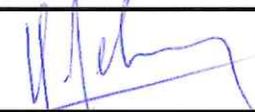
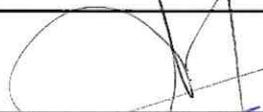
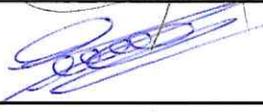
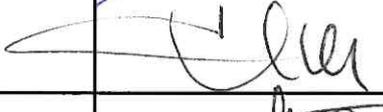
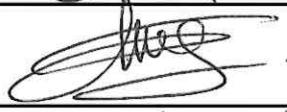
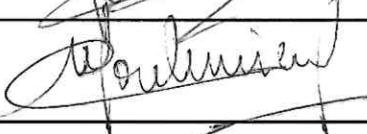
Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID : 018-200032514-20250414-CDC2025017-DE

## ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur DEBONO Yves	
Monsieur DECOUT Jacques	Absent excusé procuration à M. DELAVault
Monsieur DELAVault André	
Monsieur DUPREZ Thierry	
Monsieur EGROT Gérard	
Madame GARNAUD Aurélie	
Monsieur LE CAM Olivier	Absent excusé procuration à M. SERVOIS
Monsieur MALLERON Dominique	
Monsieur MAZABRAS Jean-Claude	Absent
Madame METENIER Martine	
Madame MOULINNEUF Christine	
Monsieur PASQUE Jean-François	
Monsieur POLICARD Philippe	
Madame ROGER Stéphanie	
Madame SEILLIER Sophie	Absente excusée procuration à Mme VERNEAU
Monsieur SERVOIS Bertrand	
Madame TRINQUET Simone	Absente excusée procuration à Mme MENARD

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID : 018-200032514-20250414-CDC2025017-DE

## ARRETE ET SIGNATURES

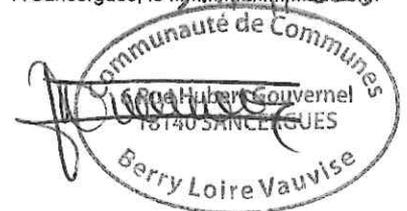
Madame VERNEAU Marie-Pierre



Certifié exécutoire par le Président, Jean-Paul DOUSSET, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/25, et de la publication le

17/04/2025

A Sancergues, le 17/04/2025



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID : 018-200032514-20250414-CDC2025017-DE

République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 29
Contre : 1
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 17/04/2025

Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAUULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAUULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025017 – Participation au capital social de la SCIC Cosne Abattoir du Haut Val de Loire**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1522-4, L.1524-1, L.1524-5 ;*

*Vu le Code Commerce ;*

*Vu les statuts de SCIC Cosne Abattoir du Haut Val de Loire coopérative d'intérêt collectif à capital variable issue de la transformation de la SA Cosne Abattoirs, déclarée à la Préfecture de NEVERS, le 01/07/1992 sous le n° 387 932 437 R.C.S. Nevers publiée au Journal Officiel du 18/07/1992 dont le siège social est LE TREMBLAT ZI 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, Mis à jour par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2024 ;*

*Considérant l'Intervention de M. Sylvain COINTAT, Président de la CDC Cœur de Loire, Cyril FOREST, exploitant agricole à Cosne et Vice-Président de l'abattoir et Annabelle VALLET, Cheffe de projet agriculture et agro-alimentaire, faisant part du projet immobilier porté par Cœur de Loire et d'autre part un Projet de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) dans lequel il est demandé aux collectivités de prendre des parts ;*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité (29 Pour et 1 Contre : Mme BLANCHÉ CHEVALIER),*

*Décide d'une participation à hauteur de deux mille quatre cent vingt-deux Euros, (2422€) correspondant à la souscription de 14 Parts sociales de 173 € chacune, qui seront entièrement libérées. Le bulletin de souscription sera signé en DEUX originaux.*

*Décide de poser sa candidature au mandat de membre du conseil d'administration de la future Scic ultérieurement.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 15/04/2025

Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025016-DE

République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 17/04/2025  
Et  
**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

**Présents** : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOU Jacques à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand  
Absent(s) : M. MAZABRAS Jean-Claude

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VASICEK Monique

**CDC2025018 – Demande de subvention CAF - Projet Web Radio**

*Dans le cadre de son projet inscrit dans la CTG, de développer l'attractivité de son territoire en favorisant la coordination entre les acteurs locaux pour renforcer et dynamiser l'animation sociale et mettre en place des actions répondant à tous les publics (du plus jeune au plus âgé), en allant au-devant de tous les habitants, afin de créer du lien social intergénérationnels.*

*La Communauté de communes Berry Loire Vauvise souhaite créer en partenariat avec l'association Les Fripons et la Mission Locale Cher Sud, une Web Radio basée à Groises d'octobre 2025 à mai 2026 et en itinérance sur le territoire Berry Loire Vauvise de mai 2026 à septembre 2026.*

*Le montant de cette opération s'élève à 15418,00€.*

*Aussi, compte tenu du budget de la Communauté de communes Berry Loire Vauvise, il est nécessaire de demander une subvention selon le plan de financement ci-dessous :*

CAF du Cher (80%) :	12 334,40 €
Autofinancement (20%) :	3 083,60 €
	-----
<b>Cout total :</b>	<b>15 418,00 €</b>

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise M. Le Président à :*

*-Solliciter une subvention auprès de la CAF du Cher pour un montant de 12 334,40€ dans le cadre de cette action*

*-Signer le devis de l'association Les Fripons pour un montant de 15 418,00€ sous réserve d'acceptation de la subvention par la CAF*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 15/04/2025

Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 018-200032514-20250414-CDC2025018-DE